

PAR SDÉ ET COURRIEL

Le 18 septembre 2023

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 41^e étage
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-4208-2022 – HQ – Demande d'ordonnance de sauvegarde relativement au maintien de la GDP Affaires pour l'hiver 2022-2023 suivant le jugement du 4 octobre 2022 de la Cour supérieure dans le dossier 500-17-113361-201 / LE ROEÉ DÉPOSE UNE ANALYSE COMPLÉMENTAIRE

Chère consœur,

Par la présente, vue de l'audience de cette semaine, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROEÉ) dépose une analyse complémentaire relativement à la phase 2 du dossier en rubrique. Dans cette analyse complémentaire, le ROEÉ raffine ses recommandations en soutien au traitement par la Régie de la demande tarifaire d'Hydro-Québec.

L'analyste et les procureurs du ROEÉ sont bien entendu disponibles aujourd'hui pour fournir tout éclaircissement qu'Hydro-Québec (ou la Régie) pourrait souhaiter obtenir.

Le ROEÉ note que son analyse complémentaire ne fait appel à aucun fait nouveau et ne se fonde que sur la preuve déposée par Hydro-Québec. Advenant que cela soit requis, le ROEÉ demande à la Régie de permettre le dépôt de ce document que sera traité par l'analyste du ROEÉ lors de son témoignage oral prévue le mercredi 20 septembre 2023 et lors de la plaidoirie du ROEÉ.

En espérant le tout conforme veuillez agréer, chère Me Dubois, nos salutations les meilleures.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE



par: Me Hadrien Burlone, avocat

HB/bz
p.j. Complément d'analyse du ROEÉ
c.c. (courriel seulement)
Me Simon Turmel, Hydro-Québec
Jean-Pierre Finet, analyste
Simon Paré-Poupart, Coordinateur du ROEÉ